Dans la Capitale

Menus faits.

—Le marché était assez bien fourni ce matin.

—Une assemblée du comité exécutif de l'exposition centrale aura lieu ce soir.

—La police a arrêté hier un nommé Frank Kennedy, qui venait de voler une bouteille de whiskey quoiqu'il en eût absorbé déjà suffisamment

—Réunion de la société St Pierre, ce soir, où seront discutées des affaires d'urgence.

Achetez le pain de Turnbull Bros., 265, rue Rideau. 4mai la

—M. Lefebvre, entrepreneur est occupé actuellement à réparer les dommages causés à l'église de Huntley paa la récente tempête.

—Son Honneur le magistrat de police O'Gara est parti hier pour un voyage de trois semaines à Long Branch. Durant son absence, les échevins le remplaceront à la cour de police.

—M. Archambault, de l'Assomption, entrepreneur de l'Eglise Ste Anne est en ville, pour affaires importantes.

Drs. Potter & Kidd, 284, rue Wellington. 15j-1a

—Le détective Harry Head, est de retour de New-York où il était allé en vacances.

—Un nommé Hodgson, qui a pris part à l'expédition du Nil, est décédé avant hier. Ses funérailles ont eu lieu hier.

—Le thermomètre à 10,05 hrs. a. m. 79°, à 11,10 hrs. a. m. il marquait 81°, chez Leslie. rue Sparks.

—On a enlevé les pierres qui se trouvaient en face de l'église Ste Anne, les travaux de maçonnerie étant presque complètement terminés.

Les plus belles photographies chez J. B. Dorion, No. 569, rue Sussex, coin de la rue Rideau. 7m-j-n-o

—Il n'y a aucun cas grave à l'hôpital général, rue Water. Le nombre des patients est de 37 actuellement.

—On est à faire subir de grandes améliorations à l'intérieur du collège d'Ottawa. Les travaux doivent être terminés pour la rentrée des élèves le 5 septembre prochain.

—Les hommes de police sont beaucoup occupés à la recherche des voleurs qui opèrent depuis quelque temps dans notre ville et dans les alentours.

—Le Rév. P. Gendreau est attendu à Ottawa de retour du Nord-Ouest vers le 1er Octobre prochain.

—Le Sénateur O'Sullivan, de Lawrence Mass, un gradué du collège d'Ottawa est maintenant lieutenant de la compagnie F., neuvième régiment.

Les plus belles photographies chez J. B. Dorion, No. 569, rue Sussex, coin de la rue Rideau. 7m-j-n-o

—Hier soir, vers 7½ hrs. devant l'église Ste Anne, un jeune homme du nom de Camel tomba de sa voiture entre les pattes de son cheval s'infligeant des contusions de peu de gravité.

—Le bateau "Hiram Easton" est passé dans les écluses du canal aujourd'hui, afin d'y subir quelques réparations.

—Samedi, 28, il y aura une grande joûte de crosse, sur le terrain Metropolitan, entre les Ottawas vs Shamrocks La partie promet d'être très intéressante.

—Le rouleau à vapeur était en opération sur la rue Water, entre les rues Sussex et Dalhousie, ce matin.

Une bonne servante trouvera de l'emploi dans une famille canadienne où il n'y a pas d'enfants. S'adresser 201, rue Albert ou à ce bureau

—MM. Léveillé et Matté sont à faire un nouvel omnibus pour le trajet d'ici à la Gatineau pour la compagnie "Gatineau Stage" rue Waller.

—L'échevin Erratt est de retour de New York où il était allé chercher des attractions pour l'Exposition centrale, depuis ce matin.

—Ce matin à la Basilique, a eu lieu la clôture du Triduum des dames anglaises. Un grand nombre de dames y ont fait la Sainte Communion. Le Rév. M. F. J. McGovern officiait.

—Le Rév. M. Prud'homme est à faire les derniers préparatifs pour le Grand Bazar du 8 août prochain.

Pour se procurer un excellent lunch et une pension de première classe on ne pourra mieux s'adresser qu'au No. 30, rue O'Connor, chez Madame Christie Casey. Bons lits; bonne table; comfort général pour tous et prix raisonnable. 4j-3m

—Nous regrettons d'apprendre la mort de M. Deschamps, arrivée la nuit dernière. M. Deschamps était un des vieux citoyens de "By-Town." Ses funérailles auront lieu à l'Eglise Ste Anne.

ON DEMANDE une institutrice pouvant enseigner l'anglais et le français, et ayant un certificat de la province d'Ontario. S'adresser à

HECTOR LAPOINTE,
Mechanicsville, comté de Carleton

BUREAU DES TRAVAUX.

Une assemblée de ce bureau a été tenue hier soir. Etaient présents les échevins Hutchison, président, Monk, Askwith, Heney, Durocher, et l'ingénieur de la cité.

M. Burns ayant refusé d'accepter le contrat du pont St Patrice d'après le nouveau plan soumis, il est proposé par l'échevin Askwith, secondé par l'échevin Heney que le contrat soit accordé à M. Smith, au même prix que M. Burns avec $100 en sus pour l'enlèvement des piliers de l'ancien pont, le prix étant de $12 par verge cubique pour les piliers et $8 pour les culées.

M. Smith accepta et signa le contrat aujourd'hui de même que ses sûretés.

Les résidents de la rue Gloucester demandent au comité de faire niveler la partie de leur rue entre les rues Bank et O'Connor; le bureau décide que la chose sera faite, d'après les améliorations locales, de même que la même rue entre les rues Metcalfe et O'Connor.

L'échevin Durocher appelle l'attention du bureau sur la bonne qualité de la pierre des "Granite Works" pour le macadamisage des rues.

M. l'Ingénieur Perreault dit que M. Clémow possède sur les terrains du gaz une grande quantité de résidus de gaz qu'il désire vendre et qui serait très-utile pour combler les excavations du milieu de la rue King. Il y en a près de 2,500 verges cubiques qu'il offre à 35c par verge délivré ou $350 pour le lot non délivré.

Il est décidé de laisser la question à la décision de l'Ingénieur de la cité.

On ouvrit alors les soumissions pour fournir 400,000 briques pour le canal d'egoût de la rue Lewis, délivrés sur les lieux même Il y avait trois soumissions aux prix suivants par mille: M H Odell, 150,000 briques à $8 par mille; McRae & Co., pour la "Ottawa Brick and Tile Co." à $8; et M. John Graham à $7 par mille.

L'échevin Monk, secondé par l'échevin Heney proposa que la soumission de M. Graham fut acceptée. Et le comité s'ajourna.

Pélérinage

Les messieurs des divers chœurs de la ville, et autres, qui désirent faire partie de chœur de circonstance organisé pour la fête de dimanche prochain à Notre-Dame de Lourdes [Chemin de Montréal.] sont priés d'assister à la répétition générale du chant, qui aura lieu vendredi soir, à 8 heures et demi précises, dans la chapelle des congréganistes, rue Murray.

STANISLAS DRAPEAU
Directeur du chant.

DEVANT LE MAGISTRAT DE POLICE

Jeudi, 26 juillet—L'échevin Durocher est sur le banc en l'absence du magistrat O'Gara.

L Bryan, ivresse et désordre sur la rue, $2 d'amende.

Olivier Verdun, même offense, $2 et $1 de frais

Solomon Routhier, langage insultant, $1 d'amende sans frais.

Alfred Aubry, même offense, $2 et $1 de frais additionnels.

John Grant, cocher de place, même offense, $3 et $2 de frais.

Richard Sinnett, pour assaut sur John M Crimmon, acquitté.

Frank Kennedy, vol d'une bouteille de whiskey chez Ed Paradis; renvoyé à demain.

DECES

A Ottawa, le 25 courant, à l'âge de 5 mois et 8 jours, Fabien-Joseph-Edgard, enfant de M. Joseph Auté, du Département des Travaux Publics.

Le convoi funèbre partira du No, 544, encoignure des rues Cobourg et Rideau, demain, à 3,30 heure de l'après midi pour l'église St Joseph où les funérailles auront lieu.

Parents et amis sont prié d'assister sans autre invitation.

Hier en cette ville à l'âge de 69 ans, Alexandre Deschamps. Les funérailles auront lieu demain le 27 courant à 8½ hrs. a. m. Le convoi funèbre partira de sa demeure No 35 Rue St Joseph, pour l'église St Anne et de là au cimetière.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

ON RECEVRA à ce bureau, jusqu'à Lundi, le 6ème jour d'Août prochain, des soumissions cachetées, adressées au soussigné, avec la suscription "Soumission pour Appareil de Chauffage, Nouvel Edifice des Ministères, Ottawa," pour la construction d'un Appareil de Chauffage dans le Nouvel Edifice des Ministères Ottawa

On pourra voir les plans et devis au Ministère des Travaux Publics, Ottawa, après Lundi le 23 courant.

Les soumissions ne seront prises en considération que si elles sont faites sur les formules imprimées et revêtues de la véritable signature des soumissionnaires.

On devra envoyer avec chaque soumission un chèque de banque pour une somme égale à "quinze pour cent" du montant de la soumission. Ce chèque demeurera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat, ou s'il ne remplit pas intégralement, et lui sera remis, si la soumission n'est pas acceptée.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre,
A. GOBEIL,
Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, 19 Juillet, 1888 j26—3f

Annie A. Lawyer. M.D., C.M., gradué du "Queen's University" Kingston. Bureau: 82½, rue Sparks, Residence-122, rue Slater, Ottawa. Spécialité: maladies des femmes et des enfants.

GRANDE VENTE SEMI-ANNUELLE
AU COMPTANT
D'UN
SURPLUSDESTOCK
DURANT CE MOIS
BRYSON, GRAHAM & CIE

BON COTON JAUNE	3	CENTINS
INDIENNES, GRAND ASSORTIMENT	4½	"
BONS COTONS BLANCS	5	"
LAINAGES PESANTS	10	"
MEILLEUR SHIRTING, 30 POUCES	12½	"
NAPPES	15	"
CACHEMIRES NOIRS	15	"
TWEED PESANT TRES-FORT	25	"
PANTALONS EN TWEED POUR HOMMES	$1.00	

ET 300 PAIRES DE COUVERTES BLANCHES, TOUT LAINE, ACHETÉES EN JOB VALANT $4.00 POUR $2.25.

BRYSON. GRAHAM & CIE.,

Nos. 148, 150, 152 et 154, Rue Sparks.

FEUILLETON DU "CANADA."

LE CONDAMNE A MORT

DEUXIÈME PARTIE

AMOUR ET HAINE

I

Alors, ce n'était plus depuis longtemps, la vive et jolie bouchère du village des Quatre-Chemins. Les dix-dernières années l'avaient singulièrement vieillie. Elle restait droite comme un frêne, mais elle avait maigri. Des milliers de petites rides sillonnaient son visage; seuls, les yeux rayonnaient d'une intensité de vie extraordinaire.

III

Un an et demi environ avant l'époque où commence notre récit, une vieille dame, de cinquante-cinq à soixante ans environ, était entré à la boucherie et avait demandé madame Lauriot. Celle-ci était absente pour le moment, Jacques seul se trouvait là, avec Nabote.

—C'est à ma mère en particulier, que vous voulez parler? demanda le grand Lauriot, qui les bras nus, le tablier blanc sur les jambes, était en train de dépecer sur l'étal, un quartier de mouton.

—Oui, dit l'étrangère. Je suis une payse, mais j'ai quitté les Quatre-Chemins depuis longtemps... elle m'a peut-être oubliée...

Sauf votre respect, si vous voulez me dire votre nom...

—Je suis madame Gélibert, mercière à Paris....l'amie de votre mère.

—La sœur du fermier de Quatre-Chemins qui est mort en Amérique?

—Justement.

—Eh bien, asseyez-vous, madame Gélibert, vous êtes la bienvenue... Ma mère sera enchantée de vous voir.... on a si rarement occasion de rencontrer des gens du Morvan.... par ici... Elle ne tardera certainement pas à rentrer... elle est à faire des courses au Bas-Meudon....

Et le grand Lauriot continua de couper sa viande.

Un quart d'heure après la mère rentrait.

Madame Gélibert était assise sur une chaise, dans la boucherie. Tout de suite, Justine l'aperçut. Elle ne retint pas un geste et devint pâle.

—Voilà ma mère, dit Lauriot.

Madame Gélibert se leva et s'avança la main tendue.

—Je ne vous aurais pas reconnue, Justine, dit-elle, vous êtes bien changée.

La mère murmura:

—Ah! c'est vous!.... Oui j'ai vieilli, n'est-ce pas?... J'ai eu tant de chagrin.... qu'est-ce qui me procure votre visite?

Lauriot avait quitté la boutique, en la saluant. Nabote dans son fauteuil devant la porte, s'était endormie au soleil.

Elle dit qu'après la mort de son frère, après son départ plutôt elle s'était chargée de la petite Charlotte sa fille, qui se trouvait sans autres parents qu'elle.. On ne pouvait la laisser seule, n'est-il pas vrai?... Donc Charlotte était venue, toute petite... elle l'avait élevée... et Dieu sait comme elle était délicate... tous les jours des médicaments... Les bénéfices de la mercerie fondaient et passaient chez les pharmaciens... Mais ces choses-là, c'est des détails... Ca ne peut intéresser madame Lauriot... pourtant ça se rapporte à ce qu'elle vient demander... Oh! ce n'est pas l'impossible. Ca rendra plutôt service à la boucherie... Voilà ce que c'est: les médecins consultés ont déclaré que Charlotte ne vivrait pas, si on ne l'envoyait point passer deux ou trois ans dans une boucherie, à la campagne... pour respirer l'odeur de la viande... pour boire du sang, même... Il paraît que c'est très bon à la poitrine le sang... Il a fallu se mettre en quête d'une boucherie aux environs de Paris. Mais ce n'est pas chose facile... Elle ne voulait pas confier Charlotte à des gens qui peut être la traiteraient mal... Elle ne voulait pas non plus l'exposer à tous les dangers qui attendent les jeunes filles jolies qui sont abandonnées à leurs propres forces.... et justement Charlotte était très jolie... Malgré son honnêteté il faut qu'elle soit surveillée...

Madame Gélibert s'arrêta, se moucha, puis reprit pendant que Justine l'écoutait les paupières demi closes:

—J'ai pensé à vous... je me suis souvenu que vous aviez une boucherie aux Quatre-Chemins. J'y suis allée. Mais là on m'apprit que depuis bien longtemps vous aviez quitté le village et votre successeur m'apprit que vous étiez installée à Meudon. C'est à deux pas de Paris, ça ne pouvait pas être plus commode... Je viens donc vous proposer de prendre Charlotte chez vous... Elle vous rendra des services. Elle est intelligente et instruite... Elle tiendra vos comptes. Au besoin je paierai même sa nourriture, s'il le faut... pour vous décider... Si vous la connaissiez, vous n'hésiteriez pas à accepter... elle est si gentille, si douce, complaisante avec cela, et affectueuse et bonne... tout le portrait... le vrai portrait de son frère, quoi!...

Le vrai portrait de son frère! Cette phrase fit bouillonner tous les souvenirs cruels qui sommeillaient dans le cœur de Justine.

Justine avait, étant jeune fille rapporté ses vues sur le fermier Gélibert qui avait, on ne pourquoi décliné toutes les avances de la jeune fille. Lorsque plus tard Justine épousa le boucher Lauriot, elle ne parvint jamais à oublier son premier amour de jeune fille; elle ne pardonna jamais, non plus, au fermier d'avoir dédaigné ses avances, elle avait conservé au plus profond de son cœur un désir immodéré de vengeance qu'elle allait donc pouvoir exercer, au moment où elle s'y attendait le moins.

Tout de suite elle eut envie de repondre: non, à ce que lui demandait la sœur du fermier Gélibert. Mais elle se retint.

—Je veux bien, dit-elle, j'accepte.

Une vague idée de vengeance la poussait. Charlotte était la fille de celui qui l'avait dédaignée; elle était la fille de Gélibert, elle payerait pour lui.

Comment? Ah! elle ne savait pas.... elle n'avait pas le temps de réfléchir maintenant... plus tard elle verrait.... Ce qu'il lui fallait, tout d'abord, c'était avoir Charlotte sous la main.... Oh! elle était ingénieuse. La haine lui donnerait, pour sûr, de l'imagination et elle trouverait vite le moyen de la faire souffrir.... Est-ce qu'elle pouvait négliger un hasard pareil?.... Est ce qu'il n'y avait pas quelque chose de miraculeux dans ce hasard qui amenait chez elle la fille de Gélibert.... de l'homme pour lequel elle avait éprouvé un amour immense, bientôt suivi d'une haine mortelle. Pour la paysanne, superstitieuse comme elle était, la providence se trouvait là-dedans ce qui arrivait là était justice.... Eh bien! justice serait faite.... elle rendrait la vie dure à Charlotte... Il fallait une occasion.... Elle l'attendrait.

—Oui, reprit-elle, vous pouvez l'amener, votre petite.... Elle ne nous sera pas une charge, au contraire; elle se rendra utile, elle remplacera Denise qui tient les comptes. Voilà qui est convenu.

—Je vous remercie, dit madame Gélibert. C'est un fier service que vous rendez à Charlotte. Vous êtes une bonne femme, vous lui sauvez peut-être la vie, à cette enfant.

La vieille ne répondit pas et baissa la tête pour cacher sans doute l'éclair qui jaillissait de ses yeux.

—Faites qu'elle soit ici demain, dit-elle...Denise la mettra au courant.

—Merci encore une fois, Charlotte installée chez vous ça sera si commode pour elle et pour moi... Elle reviendra tous les soirs à Paris, coucher rue Montmartre, excepté en hiver, s'il fait trop froid ou lorsque vous la retiendrez pour mettre vos livres à jour... Moi, de mon côté, je serai tranquille en sachant qu'elle est auprès de vous et que vous en aurez soin.... Vraiment, je ne désirais rien de plus..

Madame Gélibert partit.

Quand elle passa devant Denise—qui, réveillée et du seuil de la porte, avait tout entendu,—elle lui dit en souriant:

—Demain, vous aurez une sœur de votre âge qui vous tiendra compagnie, mon enfant, est-ce que cela vous fait plaisir?

—Elle sera la bienvenue, dit Nabote de sa douce voix.

(A continuer)

AMÉLIORATIONS LOCALES

Prenez avis qu'un règlement a été passé par le Conseil Municipal de la Corporation de la cité d'Ottawa, pour prélever une taxe de front, afin de payer pour la construction dans le quartier By, dans la cité d'Ottawa, d'après les proportions des rues suivantes, à savoir: sur cette partie est de la rue Dalhousie, qui se trouve entre le canal de la rue York et la partie nord du lot 18, sur la rue George, dans le quartier By, et qu'un état désignant les terrains qui devront payer telle taxe, et les noms de leurs propriétaires, aussi près que pourra se faire d'après le dernier Rôle d'Evaluation, est actuellement dans le bureau du Greffier de la Municipalité et est prêt à être examiné durant les heures de bureau.

Le coût de ces travaux sera de $465.62 sur laquelle somme $126.82 seront payées sur le fond général de la Municipalité pour sa part.

Une Cour de Révision sera tenue Mercredi, le 15ème jour d'Août, 1888, à deux heures de l'après-midi, à l'Hôtel de Ville, dans le but d'entendre les plaintes contre la cotisation proposée ou l'exactitude des mesurements de front ou autres plaintes que des personnes intéressées pourraient avoir à faire et qui sont en loi reconnues par la Cour.

Daté, ce 23ème jour de juillet, A. D., 1888.

Améliorations Locales.

Prenez avis qu'un règlement a été passé par le Conseil Municipal de la Corporation de la cité d'Ottawa, pour prélever une taxe de front, afin de payer pour la construction d'un trottoir en madriers à être construit dans le quartier Ottawa, dans la cité d'Ottawa, d'après les proportions des rues suivantes, à savoir: sur cette partie sud de la rue St André, qui se trouve entre les rues Sussex et Dalhousie, dans le quartier Ottawa, et qu'un état désignant les terrains qui devront payer telle taxe, et les noms de leurs propriétaires, aussi près que pourra se faire d'après le dernier Rôle d'Evaluation, est actuellement dans le bureau du Greffier de la Municipalité et est prêt à être examiné durant les heures de bureau.

Le coût de ces travaux sera de $225.10 sur laquelle somme $182.20 seront payées sur le fond général de la Municipalité pour sa part.

Une Cour de Révision sera tenue Mercredi, le 15ème jour d'Août, 1888, à deux heures de l'après midi, à l'Hôtel de Ville, dans le but d'entendre les plaintes contre la cotisation proposée ou l'exactitude des mesurements de front ou autres plaintes que des personnes intéressées pourraient avoir à faire et qui sont en loi reconnues par la Cour.

Daté, ce 23ème jour de juillet, A. D., 1888.

Améliorations Locales.

Prenez avis qu'un règlement a été passé par le Conseil Municipal de la Corporation de la cité d'Ottawa, pour prélever une taxe de front, afin de payer pour la construction d'un trottoir en madriers à être construit dans le quartier Ottawa, dans la cité d'Ottawa, d'après les proportions des rues suivantes, à savoir: sur cette partie ouest de la rue Augusta, qui se trouve entre le côté sud de la rue Rideau et le côté nord de la rue Daly, dans le quartier St George, et qu'un état désignant les terrains qui devront payer telle taxe, et les noms de leurs propriétaires, aussi près que pourra se faire d'après le dernier Rôle d'Evaluation, est actuellement dans le bureau du Greffier de la Municipalité et est prêt à être examiné durant les heures de bureau.

Le coût de ces travaux sera de $223.56 sur laquelle somme $85.56 seront payées sur le fond général de la Municipalité pour sa part.

Une Cour de Révision sera tenue Mercredi, le 15ème jour d'Août, 1888, à deux heures de l'après-midi, à l'Hôtel de Ville, dans le but d'entendre les plaintes contre la cotisation proposée ou l'exactitude des mesurements de front ou autres plaintes que des personnes intéressées pourraient avoir à faire et qui sont en loi reconnues par la Cour.

Daté, ce 23ème jour de juillet, A. D., 1888.

Améliorations Locales.

Prenez avis qu'un règlement a été passé par le Conseil Municipal de la Corporation de la cité d'Ottawa, pour prélever une taxe de front, afin de payer pour la construction d'un trottoir en madriers à être construit dans le quartier St George, dans la cité d'Ottawa, d'après les proportions des rues suivantes, à savoir: sur cette partie sud de la rue Besserer, qui se trouve entre la ruelle Mill et la rue Nicholas, dans le quartier St George, et qu'un état désignant les terrains qui devront payer telle taxe, et les noms de leurs propriétaires, aussi près que pourra se faire d'après le dernier Rôle d'Evaluation, est actuellement dans le bureau du Greffier de la Municipalité et est prêt à être examiné durant les heures de bureau.

Le coût de ces travaux sera de $97.08 sur laquelle somme $23.66 seront payées sur le fond général de la Municipalité pour sa part.

Une Cour de Révision sera tenue Mercredi, le 15ème jour d'Août, 1888, à deux heures de l'après midi, à l'Hôtel de Ville, dans le but d'entendre les plaintes contre la cotisation proposée ou l'exactitude des mesurements de front ou autres plaintes que des personnes intéressées pourraient avoir à faire et qui sont en loi reconnues par la Cour.

Daté, ce 23ème jour de juillet, A. D., 1888.

Améliorations Locales.

Prenez avis qu'un règlement a été passé par le Conseil Municipal de la Corporation de la cité d'Ottawa, pour prélever une taxe de front, afin de payer pour la construction d'un trottoir en madriers à être construit dans le quartier St George, dans la cité d'Ottawa, d'après les proportions des rues suivantes, à savoir: sur cette partie ouest de la rue Friel, qui se trouve entre le côté sud de la rue Rideau et le côté nord de la rue Daly, dans le quartier St George et qu'un état désignant les terrains qui devront payer telle taxe, et les noms de leurs propriétaires, aussi près que pourra se faire d'après le dernier Rôle d'Evaluation, est actuellement dans le bureau du Greffier de la Municipalité et est prêt à être examiné durant les heures de bureau.

Le coût de ces travaux sera de $223.56 sur laquelle somme $84.56 seront payées sur le fond général de la Municipalité pour sa part.

Une Cour de Révision sera tenue Mercredi, le 15ème jour d'Août, 1888, à deux heures de l'après-midi, à l'Hôtel de Ville, dans le but d'entendre les plaintes contre la cotisation proposée ou l'exactitude des mesurements de front ou autres plaintes que des personnes intéressées pourraient avoir à faire et qui sont en loi reconnues par la Cour.

Daté, ce 23ème jour de juillet, A. D., 1888.

Améliorations Locales.

Prenez avis qu'un règlement a été passé par le Conseil Municipal de la Corporation de la cité d'Ottawa, pour prélever une taxe de front, afin de payer pour la construction d'un trottoir en madriers à être construit dans le quartier Ottawa, dans la cité d'Ottawa, d'après les proportions des rues suivantes, à savoir: sur cette partie ouest de la rue Cumberland, qui se trouve entre le côté nord de la rue Rideau et le côté sud de la rue George, dans le quartier St George, et qu'un état désignant les terrains qui devront payer telle taxe, et les noms de leurs propriétaires, aussi près que pourra se faire d'après le dernier Rôle d'Evaluation, est actuellement dans le bureau du Greffier de la Municipalité et est prêt à être examiné durant les heures de bureau.

Le coût de ces travaux sera de $100 sur laquelle somme $34.00 seront payées sur le fond général de la Municipalité pour sa part.

Une Cour de Révision sera tenue Mercredi, le 15ème jour d'Août, 1888, à deux heures de l'après midi, à l'Hôtel de Ville, dans le but d'entendre les plaintes contre la cotisation proposée ou l'exactitude des mesurements de front ou autres plaintes que des personnes intéressées pourraient avoir à faire et qui sont en loi reconnues par la Cour.

Daté, ce 23ème jour de juillet, A. D., 1888.

AMELIORATIONS LOCALES.

Prenez avis qu'un règlement a été passé par le Conseil Municipal de la Corporation de la cité d'Ottawa, pour prélever une taxe de front, afin de payer pour la construction d'un trottoir en madriers à être construit dans le quartier St George dans la cité d'Ottawa, d'après les proportions des rues suivantes, à savoir: sur cette partie ouest de la rue Friel, qui se trouve entre le côté sud de la rue Daly, dans le quartier St George et qu'un état désignant les terrains qui devront payer telle taxe, et les noms de leurs propriétaires, aussi près que pourra se faire d'après le dernier Rôle d'Evaluation, est actuellement dans le bureau du Greffier de la Municipalité et est prêt à être examiné durant les heures de bureau.

Le coût de ces travaux sera de $97.12 sur laquelle somme $250.24 seront payées sur le fond général de la Municipalité pour sa part.

Une Cour de Révision sera tenue Mercredi, le 15ème jour d'Août, 1888, à deux heures de l'après-midi, à l'Hôtel de Ville, dans le but d'entendre les plaintes contre la cotisation proposée ou l'exactitude des mesurements de front ou autres plaintes que des personnes intéressées pourraient avoir à faire et qui sont en loi reconnues par la Cour.

Daté, ce 23ème jour de juillet, A. D., 1888.

AUX ENTREPRENEURS DE PONTS

Le Soussigné recevra jusqu'à mercredi, le 1er août 1888, à midi, des soumissions pour la superstructure (fer ou acier) du pont de la rue St Patrice.

Les plans et spécifications pourront être vus au bureau de l'ingénieur de la cité Hôtel-de-Ville, Ottawa.

EDOUARD E. PERREAULT,
Ingénieur de la Cité.

Bureau de l'Ingénieur de la Cité,
Hôtel-de-Ville, Ottawa.
16 Juillet, 1888.

Pour éviter les dangers de contrefaçons du **Sedlitz** et des médicaments dosimetriques, dont **M. Chantreaud** est l'unique préparateur, exigez sur les étiquettes le nom des auteurs.—BURGRAEVE-CHANTREAUD.